

L'Antigel / Liquide de refroidissement à protection étendue pour diesel service intensif à base d'une technologie d'additifs organiques sans nitrite

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	L'Antigel / Liquide de refroidissement à protection étendue pour diesel service intensif à base d'une technologie d'additifs organiques sans nitrite
Autres moyens d'identification	16-924, 36-924SH, 86-924, 26-929-1000
Usage recommandé	Veillez vous référer à l'étiquette du produit.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Recochem Inc., 850 Montee de Liesse, Montreal, QC, H4T 1P4, Compliance and Regulatory Department, 905-878-5544, www.recochem.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 613-996-6666, 24 Hours
Numéro de la FDS	1566

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Toxicité pour la reproduction - catégorie 1B; Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus à la suite d'un contact cutané et/ou en cas d'ingestion.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (reins, foie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée à la suite d'un contact cutané et/ou en cas d'ingestion.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 Ne pas respirer fumées, brouillards, vapeurs, aérosols.
P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.
P330 Rincer la bouche.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Stockage :
Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder au frais. Garder le contenant hermétiquement fermé. Garder sous clé.

Élimination :
Disposer du contenu/récipient conformément aux règlements et lois régionales, nationales et locales applicables.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Ethylene glycol	107-21-1	60-100	
Acide Carboxylique	RCC*		

Notes

L'identité spécifique du produit chimique et/ou le pourcentage exact entrant dans sa composition (concentration) n'a pas été divulgué en raison du secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique présent sur le visage. Rincer les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 5 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Reins, peau.

Identificateur du produit : L'Antigel / Liquide de refroidissement à protection étendue pour diesel service intensif à base d'une

FDS No.: 1566

Page 02 de 09

Date de préparation le 13 octobre, 2015

Instructions particulières

Une exposition intense au méthanol, par ingestion ou respiration de hautes concentrations dans l'air, peut causer des symptômes apparaissant en dedans de 40 minutes à 72 heures après l'exposition. Les symptômes et signes se limitent habituellement au système nerveux central, yeux et système gastro-intestinal. À cause des effets initiaux sur le système nerveux central, comme maux de tête, vertige, léthargie et confusion, cela peut donner l'impression d'une intoxication à l'éthanol. Une vision floue, acuité réduite et photophobie sont des effets communs rencontrés. Un traitement avec de l'ecac ou un lavage est indiqué pour tout patient qui se présente en dedans de deux heures de l'ingestion. Une acidose métabolique profonde se produit dans les cas d'empoisonnement sévères et les niveaux de bicarbonate dans le sang sont une mesure plus adéquate de sévérité que les niveaux de méthanol dans le sang. Les protocoles de traitement sont disponibles dans la plupart des hôpitaux importants et une coopération rapide avec les hôpitaux appropriés est recommandée.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Dermatite, troubles du rein.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures. Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : produits chimiques irritants; produits chimiques toxiques; monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; formaldéhyde très toxique et inflammable.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Aucune précaution particulière n'est nécessaire. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si sans risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Libération de s'approcher au vent. Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les endroits clos. Laver les débordements dans une usine de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et recueillir les fuites avec matériau incombustible, absorbant par ex. sable, terre, vermiculite ou la terre de diatomées et placer dans le récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Utilisez les outils antidéflagrant et matériel antidéflagrant. Éliminer par un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. Matériau absorbant contaminé peut-être présenter les mêmes risques que le produit déversé. Remarque : voir section 1 pour urgence coordonnées et la section 13 pour l'élimination des déchets.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Identificateur du produit : L'Antigel / Liquide de refroidissement à protection étendue pour diesel service intensif à base d'une

FDS No.: 1566

Page 03 de 09

Date de préparation le 13 octobre, 2015

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mettre sur des équipements de protection individuelle approprié (voir section 8). Manger, boire et fumer devraient être interdit dans les zones où ces matières sont traitées, stockées et traitées. Les travailleurs se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. N'entrez pas de zones de stockage et d'espaces confinés à moins qu'une ventilation adéquate. Conserver dans le récipient d'origine ou une alternative approuvée constituées d'un matériau compatible, conservé hermétiquement fermé quand pas en service. Stocker et utiliser de la chaleur, les étincelles, les flammes ou toute autre source d'inflammation. Utiliser (ventilation, éclairage et matériel de manutention) électromédicaux anti-déflagrant. Utiliser des outils sans étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Pour éviter tout incendie ou explosion, dissiper l'électricité statique lors du transfert de la mise à la terre et continuité des conteneurs et équipements avant de transférer du matériel. Vide conteneurs de conservent des résidus de produits et peuvent s'avérer dangereux. Ne pas réutiliser le contenant.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker conformément aux règlements locaux. Entreposer dans un endroit séparé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine protégée des rayons du soleil dans un espace sec, frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles (voir section 10) et des aliments et des boissons. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparé des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé et scellé jusqu'au prêt à l'emploi. Conteneurs qui ont été ouverts doivent être refermés soigneusement et reste d'aplomb pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Confinement appropriée permet d'éviter la contamination de l'environnement.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Acide Carboxylique	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie		
Ethylene glycol	10 mg/m3	100 mg/m3	Non établie	50 ppm		

Contrôles d'ingénierie appropriés

Le niveau de risque de ce produit est relativement bas. Une ventilation générale est habituellement adéquate. Pour l'utilisation à grande échelle de ce produit : prévoir une douche d'urgence dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Les matériaux convenables sont les suivants : caoutchouc de nitrile.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide jaune claire.
Odeur	Sans odeur
Seuil olfactif	Sans objet
pH	7.8 - 8.5 (100% solution)
Point de fusion/Point de congélation	-13 °C (9 °F) (fusion); -13 °C (9 °F) (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	197.6 °C (387.7 °F)

Identificateur du produit : L'Antigel / Liquide de refroidissement à protection étendue pour diesel service intensif à base d'une

FDS No.: 1566

Page 04 de 09

Date de préparation le 13 octobre, 2015

Point d'éclair	111.1 °C (232.0 °F) (en vase clos) (estimé) (Ethylene glycol)
Taux d'évaporation	< 0.01 (acétate de butyle = 1)
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	21.6 - 22.0% (supérieure); 3.2% (inférieure)
Tension de vapeur	0.053 mm Hg (0.007 kPa) à 20 °C
Densité de vapeur	2.14
Densité relative (eau = 1)	1.12 - 1.15 à 20 °C
Solubilité	Pas disponible dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	398 °C (748 °F)
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	18.86 mm ² /s à 20 °C (estimé) (cinématique); 21 mPa.s à 20 °C (estimé) (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Poids moléculaire	Sans objet

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Inconnu.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Hautes températures. Flamme nue, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Évaporation de la solution. Températures au-dessus de 43.9 °C (111.0 °F)

Matériaux incompatibles

Risque accru d'incendie et d'explosion en contact avec : agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique).

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; produits chimiques toxiques; produits chimiques irritants.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Acide Carboxylique	> 1802 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition)	568 mg/kg (souris)	300 mg/kg (souris)
Ethylene glycol	2725 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition)	4700 mg/kg (rat)	9530 mg/kg (lapin)

CL50: Sans objet.

Identificateur du produit : L'Antigel / Liquide de refroidissement à protection étendue pour diesel service intensif à base d'une

FDS No.: 1566

Page 05 de 09

Date de préparation le 13 octobre, 2015

DL50 (orale): Sans objet.

DL50 (cutanée): Sans objet.

Corrosion/Irritation cutanée

L'expérience sur les humains et les tests sur des animaux montrent une légère irritation. (Ethylene glycol)

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

L'expérience sur les humains et les tests sur des animaux montrent une légère irritation. (Ethylene glycol)

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut causer irritation du nez et de la gorge. À fortes concentrations comme un brouillard. (Ethylene glycol)

Nocif d'après les tests sur les animaux. Dépression du système nerveux central, effets nocifs sur les reins, effets nocifs sur le foie. Substance sous forme de poudre, de poussière ou de la vapeur. (Acide Carboxylique)

Absorption par la peau

Nocif d'après les tests sur les animaux. Peut causer des effets tels que ceux qui sont décrits pour l'inhalation. (Acide Carboxylique)

Ingestion

Toxique, peut causer la mort d'après les tests sur les animaux et l'expérience sur les humains. dépression du système nerveux central, et effets sur le cœur et les reins. Dans certains cas, il pourrait y avoir des effets retardés sur le système nerveux. Les effets peuvent être classés selon trois stades, qui peuvent se chevaucher. Au premier stade, les effets peuvent comprendre des troubles gastriques, des troubles d'élocution, de la maladresse, de la somnolence et des convulsions. Au deuxième stade, les effets peuvent comprendre une fréquence cardiaque et une respiration accélérée, et une coloration bleuâtre des lèvres et de la peau, un œdème pulmonaire et une insuffisance cardiaque. Au dernier stade, on peut observer des calculs rénaux et des lésions au rein accompagnées de douleur au bas du dos, et une miction accrue suivie d'une miction limitée. D'autres effets sur le système nerveux tels que la paralysie faciale, la maladresse, les pertes auditives et la vision brouillée peuvent apparaître plus tard. La mort peut survenir à l'un ou l'autre de ces stades. (Ethylene glycol)

Peut être nocif d'après les tests sur les animaux. Si de grandes quantités sont avalées dépression du système nerveux central, irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Peut occasionner des dommages permanents. (Acide Carboxylique)

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Peut causer À la suite d'un contact cutané et/ou en cas d'ingestion : effets nocifs sur les reins. (Ethylene glycol)

Peut causer En cas d'inhalation : à fortes concentrations effets sur le système nerveux central. (Ethylene glycol)

Peut causer À la suite d'un contact cutané : dermatite. (Ethylene glycol)

Risque présumé d'effets graves pour les organes d'après les études sur des animaux. En cas d'inhalation, à la suite d'un contact cutané et/ou en cas d'ingestion : effets nocifs sur le foie, effets nocifs sur les reins, effets sur le système nerveux central. (Acide Carboxylique)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas réputé être un sensibilisant des voies respiratoires.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Acide Carboxylique	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée
Ethylene glycol	Non listée	A4	Non listée	Non listée

Signification des abréviations

A4 = Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Des études sur des animaux montrent des effets sur la descendance. En cas d'ingestion : a été associé(e) à : embryotoxiques (résorptions tardives) poids réduit. Tératogène (externes, des tissus mous et des anomalies

Identificateur du produit : L'Antigel / Liquide de refroidissement à protection étendue pour diesel service intensif à base d'une

FDS No.: 1566

Page 06 de 09

Date de préparation le 13 octobre, 2015

squelettiques). (Ethylene glycol)

Aucun renseignement n'a été trouvé. (Acide Carboxylique)

Fonction sexuelle et la fertilité

Ne cause pas d'effets sur les fonctions sexuelles et la fertilité. (Ethylene glycol)

Des études sur des animaux montrent des effets sur la fonction sexuelle et/ou la fertilité. Reconnu(e) comme pouvant causer : diminution de la fertilité chez les hommes, des effets chez l'homme. (Acide Carboxylique)

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions. (Ethylene glycol)

Aucun renseignement n'a été trouvé. (Acide Carboxylique)

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Acide Carboxylique	4 mg/L (Goldfish; 96 heures)	Pas disponible		
Ethylene glycol	18500 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures; eau douce)	74000 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 24 hr)		

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
Acide Carboxylique	Pas disponible		Pas disponible	
Ethylene glycol	39140 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel))		24000 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau))	

Persistence et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

La production de déchets doit être évitée ou minimisée autant que possible. Les contenants vides ou doublures peuvent conserver quelques résidus de produit. Ce produit et son récipient doivent être éliminés en toute sécurité. Éliminer l'excédent et non recyclables produits par un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. L'élimination de ce produit, les solutions et les sous-produits doit en permanence conformes aux exigences de protection de

Identificateur du produit : L'Antigel / Liquide de refroidissement à protection étendue pour diesel service intensif à base d'une

FDS No.: 1566

Page 07 de 09

Date de préparation le 13 octobre, 2015

l'environnement et législation d'élimination et de toute exigence de l'autorité locale régionale des déchets. Éviter la dispersion des matières déversées et ruissellement et entrer en contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
US DOT	3082	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID	9	III

Dangers environnementaux Polluant marin potentiel (Acide Carboxylique)

Précautions spéciales Veuillez noter: Dans des conteneurs simple de capacité de 5000 lbs ou moins, ce produit est exempt de la réglementation sur le DOT (non réglementé). Il ne nécessite pas d'étiquette ou de placards. Quantité réglementée (QR) = 5 000 lb (2 268 kg) (comme éthylène glycol) Pour les expéditions en vrac égales ou supérieures à la Quantité réglementée (QR), veuillez suivre la classification telle que décrite dans la section de la Classification du code des DOT.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

California Proposition 65 :

ATTENTION: Ce produit contient des substances chimiques reconnues par l'État de Californie pour provoquer une toxicité pour la reproduction.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Département réglementation et conformité

Numéro de téléphone 905-878-5544

Date de préparation le 13 octobre, 2015

Autres informations Nous sommes engagés à soutenir l'initiative volontaire de l'industrie pour la divulgation des ingrédients aux consommateurs. Veuillez nous faire parvenir votre demande en visitant notre site Web au www.recochem.com.

Les ingrédients présents (ingrédients intentionnellement ajoutés) dans une concentration supérieure à un pour cent (1 %) doivent être figurés en ordre décroissant de prédominance. Les ingrédients présents dans une concentration d'au plus un pour cent (1 %) doivent également être figurés, mais sans ordre de prédominance.

Avis Avis au lecteur : au meilleur de notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes. Toutefois, ni le fournisseur nommé ci-dessus, ni aucune de ses filiales

Identificateur du produit : L'Antigel / Liquide de refroidissement à protection étendue pour diesel service intensif à base d'une

FDS No.: 1566

Page 08 de 09

Date de préparation le 13 octobre, 2015

assume toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. La décision définitive de l'aptitude d'un matériel est la seule responsabilité de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques sont décrits dans les présentes, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.

Identificateur du produit : L'Antigel / Liquide de refroidissement à protection étendue pour diesel service intensif à base d'une
FDS No.: 1566 Page 09 de 09
Date de préparation le 13 octobre, 2015
